



# COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE DU CHIEN D'ARRÉT



Bonjour à tous,

**La saison des fields de Gibier Tiré va démarrer, nous vous rappelons quelques points importants :**

- si les terrains sont suffisamment vastes et bien évidemment en posant le gibier en quantité réglementaire, il est possible d'accueillir **15 chiens en solo**. La limite pour les couples reste cependant à **24 chiens soient 12 couples**.
- Il n'y a **pas de prérequis pour participer en Gibier Tiré**. Cependant nous vous rappelons que pour les races britanniques les concours ouverts et ICVO ne se courent qu'en couple. Pour ces mêmes races les ICP, au bon vouloir de l'organisateur, peuvent comporter solo et/ou couples.
- pour toutes ces épreuves où le gibier est tiré, il est obligatoire que toute personne présente sur le terrain (juge, guide, tireur, concurrent...) porte un **élément fluo distinctif** sous peine d'exclusion du concours. Les juges ont ainsi toute latitude pour refuser un concurrent qui ne se soumettrait pas à cette règle de sécurité essentielle.
- Ces concours doivent obligatoirement se dérouler avec **tir des oiseaux**, il ne peut y avoir de dérogation à ce sujet. Au cas où l'oiseau est manqué, **un rapport à froid de préférence dans l'action** doit être mis en place. Le **tir d'un coup de fusil est alors obligatoire** (article 93) et en aucun cas ce rapport à froid parfaitement exécuté à la suite d'un parcours d'excellence **n'empêche aucunement l'attribution du CACT ou de sa réserve**.

Nous vous souhaitons une excellente saison avec beaucoup de plaisir

Nathalie PARENT, Présidente de la CUNCA

**PS : 95% des questions qui nous sont posées n'ont pas lieu d'être puisque la réponse se trouve dans le règlement où sur nos sites, merci de votre lecture attentive avant de nous appeler !**